



DOSSIER D'ADHESION D'UN RELAIS D'ETAPE FRETE

**Fédération Française des Relais d'Étape et de
Tourisme Équestre**
16,Rue de Bernos
33112 St Laurent-Médoc
Tel:05 56 59 96 41
Site internet:www.chevalfrance.org
Email:mail.frete@gmail.com

SOMMAIRE

- QUESTIONNAIRE RELAIS D'ETAPE
- CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL
- DEMANDE DE LABELLISATION / CERTIFICATION

Nouveau !

:« Commandez le 2^{ème} Logo FRETE au prix de 5,00 euros » qui permet d'accueillir les autres randonneurs et Touristes. »

Date :

QUESTIONNAIRE RELAIS D'ETAPE

GENERALITES

Nom du gîte :
Responsable :
Adresse :
Tel :
GSM :
Site internet :
Email :
Calendrier d'ouverture :
Carte IGN :
Altitude :

ACCUEIL CAVALIERS ET RANDONNEURS

Capacité totale :
Nombre de chambres :
Nombre de dortoirs :
Sanitaires : Individuels Collectifs (*)
Camping : OUI NON (*)
Bivouac : OUI NON (*)
Repas /petits déjeuners : OUI NON (*)

Tarifs cavaliers et randonneurs: (Prix unitaires)

Séjour :
Repas :
Petit déjeuner :
Sandwiches :
Demi-pension :

ACCUEIL CHEVAUX

Capacité totale :
Nombre de prés :
Nombre de boxes :
Nombre de stalles et/ou stabulations:

(*) rayer les mentions inutiles

Aire de soins : OUI NON (*)

Fourrage : OUI NON (*)

Granulés/céréales : OUI NON (*)

Tarifs hébergement chevaux (par jour et par cheval):

Au pré :

En box :

En stabulation ou en stalle :

Nourriture en « demi-pension » : (par jour et par cheval)

ASSURANCES

Nombre de nuitées par an :

Société d'assurances RC :

Attestation :

PRESTATIONS ET PRODUCTIONS LOCALES

ACTIVITES SUR PLACE

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LABELLISATION FRETE :

Label accueil Cavaliers et Randonneurs :

Roscs des vents

Label accueil des chevaux :

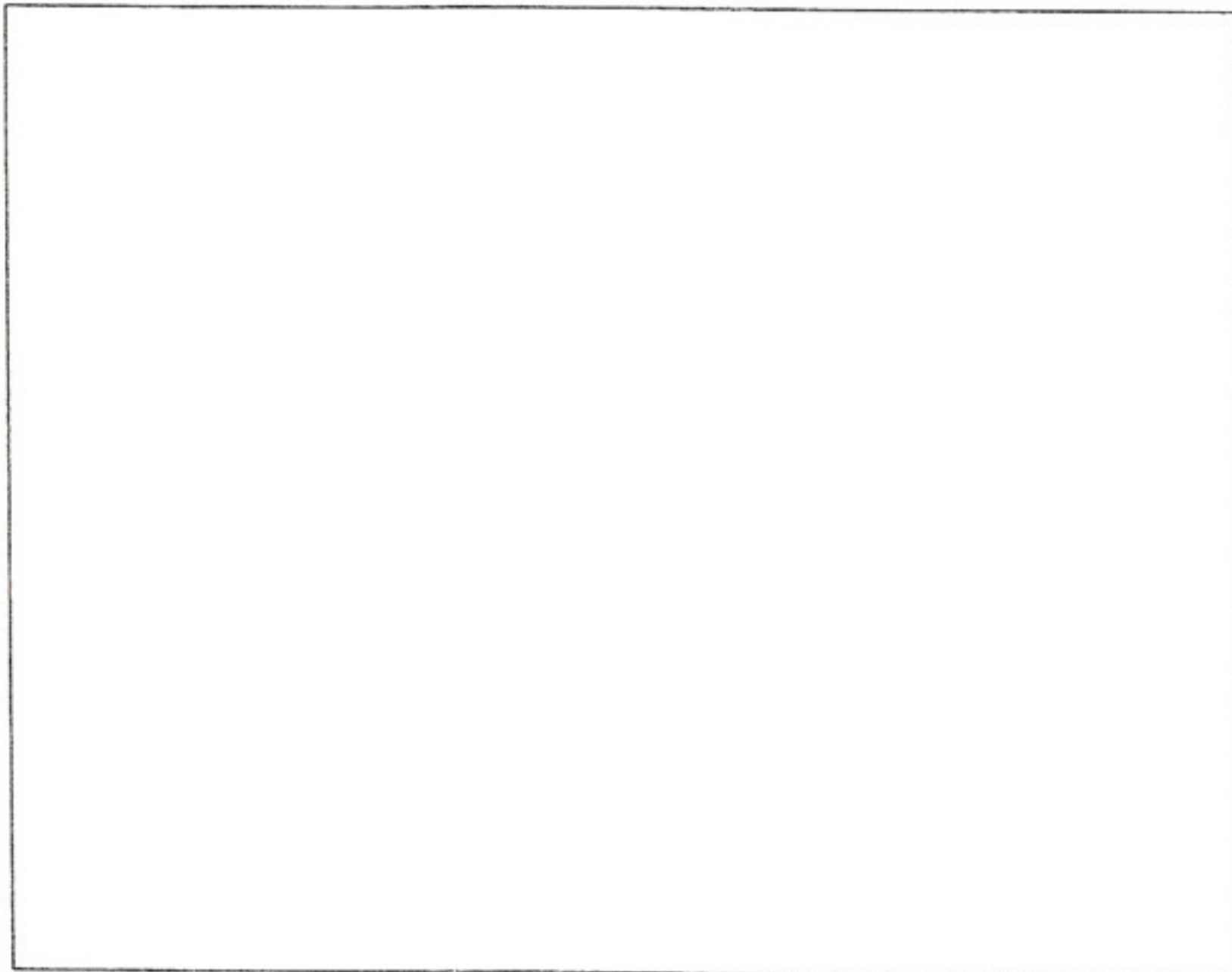
Fers à cheval

(*) rayer les mentions inutiles

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
POUR LE SITE INTERNET DE LA F.R.E.T.E.**

AUTRES INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR METTRE EN VALEUR

Exemples : Faites-vous des animations spécifiques ? Etes-vous producteur et vendeur de produits du terroir ? Si oui, précisez lesquels, etc...



Nous vous rappelons que vous pouvez nous fournir 3 photos ou illustrations de votre choix, pour enrichir votre communication sur le site FRETE.

CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL

De la Fédération Française des Relais D'Étape et de Tourisme Equestre



Les Relais d'étape adhérents à la FRETE, se sont engagés à respecter les dispositions suivantes :

I. DESTINATION DU RELAIS D'ETAPE

Le relais d'étape est un hébergement ouvert aux randonneurs pour l'accueil de passage.

II. ARCHITECTURE ET SITES

Le relais d'étape doit faire l'objet d'une certaine exigence architecturale, respectant le patrimoine bâti et son insertion dans les sites locaux, tout en offrant un aménagement intérieur de qualité.

III. EQUIPEMENT

Un relais d'étape peut accueillir au minimum 4 personnes et comporte, au moins, les installations et équipements suivants :

- une ou plusieurs chambres de 2 à 10 places, équipées de lits avec matelas et couvertures ;
- une salle commune avec poêle ou autre moyen de chauffage, un coin cuisine équipé de matériel de cuisine collectif, et ou une table d'hôte et ou restauration sur place ou à proximité ;
- un équipement sanitaire fonctionnel comportant au moins W-C, douche (eau chaude et froide), lavabos eau chaude et froide, et un équipement supplémentaire pour chaque tranche suivante de 10 personnes ;
- un panneau d'affichage mis à jour régulièrement et comportant tous les renseignements nécessaires.

Le relais d'étape doit respecter la Réglementation applicable aux Etablissements de sa catégorie en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles sanitaires en vigueur. Le propriétaire ou gestionnaire de ce relais d'étape accueille les randonneurs. Il peut offrir les prestations suivantes :

- un repas du soir à base de produits du terroir ;
- un petit déjeuner complet ;
- une prestation spécifique cheval, définie ci-après.

Le relais d'étape doit respecter la Réglementation applicable aux Etablissements de sa catégorie en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles sanitaires en vigueur. Le propriétaire ou gestionnaire de ce relais d'étape accueille les randonneurs. Il peut offrir les prestations suivantes :

- un repas du soir à base de produits du terroir ;
- un petit déjeuner complet ;
- une prestation spécifique cheval, définie ci-après.

IV. ENTRETIEN

Le propriétaire ou le gestionnaire sont responsables du bon entretien du relais d'étape, de sa propreté et du renouvellement des équipements défectueux.

V. ACCUEIL

Le relais d'étape doit être accessible, au minimum, de Pâques à la Toussaint. Les utilisateurs doivent réserver leur place auprès du propriétaire ou du gestionnaire du relais suffisamment à l'avance et doivent impérativement confirmer en versant 30 % d'arrhes, huit jours avant leur arrivée. Le propriétaire ou gestionnaire doit mettre à disposition des randonneurs, un local fermant à clés pour la sellerie et autres matériels. L'accueil des chevaux et leur cantonnement s'effectuera en toute sécurité dans un bon rapport qualité / prix.

Il s'agira d'un accueil, soit :

- au pré avec eau, clos, sans fils barbelés, possibilité de clôture électrique ;
- en stalle avec foin et eau et anneau d'attache ;
- en box propre et désinfecté avec foin et eau.

Les granulés ou céréales pourront être vendus au randonneur en supplément du prix de la nuitée cheval.

VI. PRIX

Les prix d'hébergement des randonneurs sont libres et calculés à l'unité de séjour ; ils doivent être affichés. Ils comprennent l'hébergement, l'utilisation des sanitaires et du chauffage ainsi que, éventuellement, celle du coin-cuisine et de ses équipements. Ils doivent être d'un bon rapport qualité de l'accueil / prix . Ils correspondent au service prévu dans les limites de la capacité du relais d'étape et du classement de labellisation.

VII. DISPOSITIONS DIVERSES

Le Responsable de l'établissement fait un effort pour flécher correctement son relais d'étape à partir des itinéraires proches, ceci afin de le rendre plus facilement accessible. Aucune modification fondamentale du relais ou de sa destination ne peut être effectuée sans que la FRETE n'en soit informée.

Il s'engage également :

- ⇒ à tenir à jour une carte assemblée au 1/25 000° couvrant une distance de 30 kilomètres au moins autour de son relais, révélant :

1/ les itinéraires permettant d'atteindre les relais voisins

2/ les itinéraires des :

- Plans départementaux de randonnée
 - Sentiers de grande ou de petite randonnée, Tours de Pays, etc.
 - Itinéraires balisés par des associations locales.
- ⇒ à afficher en permanence et à tenir à jour les noms, adresses, numéros de téléphone des médecins, vétérinaires, maréchaux-ferrants, gendarmeries, hôpitaux, pompiers, ...
- ⇒ à consentir une ristourne de **8 %** à tout utilisateur porteur de la carte « PRIVILEGE » de la **FRETE**, en vigueur pour l'année en cours ;
- ⇒ à faire découvrir les fabrications artisanales et les produits du terroir aux randonneurs de passage.

D'autres prestations pourront être proposées par le propriétaire ou le gestionnaire du relais d'étape. Celles-ci seront payées en supplément (ex : casse-croûte, pique-nique à emporter, portage des bagages à l'étape suivante, etc...).

VIII. ENGAGEMENT

Madame et/ou Monsieur

après avoir lu attentivement cette Charte, en acceptent librement les termes et s'engagent à les respecter pendant la durée de la convention les liant à la **FRETE**.

Cette convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction et résiliable par l'une ou l'autre des 2 parties, 3 mois avant le début de la saison touristique.

La radiation peut être prononcée par la **FRETE**, à tout moment, sur préavis d'un mois, pour tout manquement aux engagements de la présente Charte..

J'ai bien noté

a/ le coût annuel de l'adhésion à la **FRETE** est de **55€** et qu'il comprend la parution des coordonnées de mon établissement sur le site Internet de la **FRETE** : www.chevalfrance.org

b/ le coût de la labellisation **FRETE** de mon établissement est de **55 euros**

b/ le coût supplémentaire annuel de certification de cette labellisation est de **55 euros**

Je joins à ma demande un chèque:

- . n° :
- . tiré sur la banque :
- . pour un montant de

Fait à:

Le :

Le propriétaire
ou le gestionnaire
du relais d'étape,

Le responsable de la **FRETE**,

**DEMANDE de LABELLISATION ou de
CERTIFICATION
F.R.E.T.E.**

(à adresser au Secrétariat de la FRETE :
Relais de la fontaine Bemos, 16 route de Benon, 33112 St Laurent Médoc)

Je soussigné

Responsable du relais d'étape dénommé

.....

situé à

.....

.....

Tél. : Fax :

Email :

demande par la présente la labellisation FRETE ou la certification du label (*) de mon établissement

Fait à :
Le :

Signature

(*) Rayer la mention inutile